

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

17

décembre 2014



Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac
Conseiller général

Le temps des vaches maigres...

Alors que l'année 2014 se termine, dans toutes les mairies se prépare le budget 2015. Exercice difficile ! En effet, la baisse des dotations de l'Etat, engagée depuis deux ans après plusieurs années de gel, pénalise lourdement les communes.

Cette baisse continue des dotations doit se poursuivre au moins jusqu'en 2017 et s'ajoute à des dépenses nouvelles qui nous sont imposées : réforme des rythmes scolaires, fin de l'instruction des permis de construire par les services de l'Etat...

Le temps des vaches maigres est arrivé.

Les communes ne doivent plus attendre de l'Etat le soutien dont elles ont bénéficié lors des années glorieuses de la décentralisation, les citoyens ne doivent plus attendre d'une municipalité que tout soit possible rapidement. Nous devons, ensemble, nous organiser en fonction de cette situation que nous subissons.

C'est ce que nous avons fait, avec mon équipe, en présentant aux Néracais un projet réaliste lors des élections municipales du mois de mars.

C'est ce que la municipalité de Nérac a fait, depuis déjà plusieurs années en recherchant les économies de fonctionnement partout où il était possible d'en faire, et en prévoyant de les amplifier durant les années qui arrivent.

C'est ce que nous ferons en limitant l'emprunt (et donc l'investissement) durant le mandat qui s'ouvre. Nérac a la chance de bénéficier, grâce à l'action des municipalités successives, d'un niveau d'équipements (sportifs, culturels...) et de services que beaucoup de communes nous envient. Ces équipements et ces services constituent une richesse que nous préserverons.

Malgré le contexte difficile, Nérac a de beaux atouts à faire valoir. À aucun moment nous ne céderons au pessimisme ambiant et tout, dans notre action, fidèles au contrat passé avec vous lors des élections du mois de mars, aura pour objectif de préparer l'avenir de notre territoire.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

UN COMMERCE

ET UN ARTISANAT EN OR

Alors que de nombreuses villes de taille identique voient leurs commerces de proximité diminuer, Nérac a su préserver son dynamisme commercial, grâce en particulier à nos commerçants et artisans qui se sont adaptés et ont proposé des produits répondant aux tendances de consommation et à une ville qui veille à son équilibre commercial.

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion rêvée de se faire plaisir, à commencer bien-sûr par les traditionnels repas de fêtes, les cadeaux (vêtements, décoration, appareils numériques, arts de la table, produits de beauté, soins corporels, paniers gourmands, vins...).

Nérac offre aujourd'hui une diversité commerciale qui permet de trouver tout ce dont nous avons besoin sur place et en toute période.

Commençons par le centre ville, qui représente à lui seul plus de la moitié de l'activité commerciale de Nérac : la variété et la qualité des produits et services proposés, les animations offertes aux néracais (Noël en Or organisé par l'association des commerçants et soutenu par la ville de Nérac, braderie et sardinade en juillet, animations de rues et décorations) les invitent à se rendre au centre ville. Le stationnement gratuit est facilité grâce à la zone bleue et aux arrêts minutes qui améliorent la rotation des places, les parkings de périphérie immédiate (foirail, médiathèque, Garenne) permettent aux clients de prendre le temps de faire leur shopping. Il est fait appel au civisme de

chacun pour respecter les durées de stationnement !

Les zones d'activités commerciales et artisanales autour de la ville, que ce soit la zone de Larrouset (route de Condom), les zones de Labarre 1 et 2 et Séguinot (route de Lavardac) offrent elles aussi un éventail de services et de biens de consommation qui contribuent largement aux besoins des clients et évitent la fuite vers les grandes zones commerciales agenaïses.

Enfin, le marché du samedi, un des plus beaux de la région, vient compléter cette offre commerciale riche sur notre territoire.

Toutes ces raisons doivent nous inciter à continuer à consommer sur place, pour que vive notre commerce et notre artisanat : à Nérac, on consomme local !

Retrouvez les commerçants
et artisans de Nérac sur :
www.nerac-artistans-commerçants.fr



RÉNOUATION D'HABITAT ET DE COMMERCES

AIDER LES NÉRACAIS ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE !

L'année 2014 a vu la mise en place des actions 38 et 39 de notre contrat de mandat qui ont pour but, dans un contexte économique difficile, d'inciter les Néracais à mener des rénovations de qualité sur leur patrimoine immobilier tout en soutenant le secteur du bâtiment.

RAPPEL de NOTRE CONTRAT de mandat :

ACTION 38

Atténuer les contraintes du secteur sauvegardé par la mise en place d'une aide financière forfaitaire aux propriétaires occupants réalisant des travaux de rénovation de toitures, de façade et de menuiseries ainsi qu'aux commerçants (y compris locataires).

Chaque année, le nombre de dossiers sera limité à la somme prévue annuellement au budget.

ACTION 39

Mettre en place une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

ACTION 38 dans Les faits

Lors de sa séance du 18 septembre 2014, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour la mise en place d'une aide forfaitaire de 2000 € maximum par dossier pour des travaux portés par des propriétaires ou des commerçants dont l'immeuble se situe dans le périmètre du Secteur Sauvegardé.

Pour tout renseignement : Service Urbanisme de la Mairie (05 53 97 63 62)

Témoignages :

Kathy CAZEMAJOU (RIZZI) (Magasin Yves Rocher) :



« Afin de moderniser mon magasin et mieux répondre aux attentes de ma clientèle, j'ai investi une somme importante. Au-delà de l'accompagnement administratif pour obtenir toutes les autorisations, j'ai été sensible à la mise en place par la Mairie

d'une aide financière pour les travaux dans le périmètre du secteur sauvegardé. Mes travaux de façade ayant dépassé 4000 €, cela me permet de percevoir le maximum de l'aide financière municipale, à savoir 2000 €. »

Catherine MORI et Andrew LESTER :

« En 2008 nous avons fait le choix de résider au centre-ville de Nérac et nous y sommes devenus propriétaires d'une maison. Désireux d'entretenir notre patrimoine et, conscients du prestige du centre historique, nous avons dû faire face récemment à la nécessité de rénover la toiture. À cette fin, nous avons eu des prescriptions particulières car la maison est située dans le "secteur sauvegardé". L'aide municipale de 2000 € a permis de rendre effectif la réalisation de ces travaux. Nous remercions chaleureusement la ville de Nérac pour la mise en place de ce dispositif d'aide à la pierre ».

ACTION 39 dans Les faits

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) a été initiée par le Syndicat Mixte du Pays d'Albret dont fait partie Nérac.

Pour quels travaux ?

- Améliorer l'habitat de propriétaires à faibles ressources.
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.
- Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé.
- Promouvoir les travaux liés aux économies d'énergie.
- Rénover des façades.

Vous pouvez bénéficier de subventions de 35 à 70% du montant des travaux.

Qui peut en bénéficier?

Propriétaires ou usufruitiers occupant sous conditions de ressources.

Propriétaires de logements locatifs ou vacants, dégradés ou nécessitant des travaux d'économie d'énergie.

Pour tout renseignement : PACT Habitat et Développement de Lot-et-Garonne, 05 53 77 35 00, info@pact-hd47.com

Témoignage :

Mme et M DAMOUS :

« Nous avons souhaité isoler notre maison en vue de réaliser des économies d'énergie. Après étude de notre dossier par le PACT-HD, nous avons pu obtenir un total de 10 764 € de aides de l'ANAH, du conseil général et de la communauté de communes sur un montant total de travaux de 13 833 € »



GÎTES MUNICIPAUX ET TRAIN TOURISTIQUE

Visite des gîtes communaux par le comité départemental du tourisme au mois d'août.

C'EST REPARTI POUR UNE OFFRE TOURISTIQUE DIVERSIFIÉE SUR NOTRE TERRITOIRE.

Début 2014, les services techniques de la ville ont entièrement rénové les **gîtes de la Garenne**, fermés depuis 3 ans en raison d'un contentieux maintenant clos avec le précédent gestionnaire. Après une saison 2014 réussie, la gestion des gîtes municipaux a été à nouveau confiée à la SCI du Puch (Conseil municipal du 10 novembre 2014) pour une durée de 3 ans. La convention prévoit le versement à la commune d'un loyer forfaitaire de 10 000 € par an ainsi qu'un pourcentage des recettes au-delà de 45 000 € de chiffres d'affaire.

Cette nouvelle gestion, humaine et ancrée dans la vie de la commune a rencontré un vif succès auprès des touristes.

Témoignage :

Florence OSPITAL et Bruno PONTENS, gérants de la SCI du Puch :

« Les services techniques municipaux ont réalisé un très beau travail de rénovation de ce site auquel les Néracais sont attachés. Malgré un début de saison tardif, les réservations ont été bonnes et les touristes qui ont séjourné dans les gîtes ont manifesté leur satisfaction. Déjà de nombreuses réservations sont faites pour l'été 2015. » nerac.vacances@gmail.com • <http://nerac.vacances.free.fr>



Concernant le **train touristique**, un exploitant potentiel s'est manifesté début 2014. Très rapidement, l'ensemble des partenaires s'est mobilisé (Ville de Nérac, CCVA, Coteaux de l'Albret, Mézinais, Conseil général, Sous-Préfet) et toutes les démarches ont été entreprises pour rassembler les financements nécessaires à l'entretien de la voie et pour obtenir les autorisations de rouler nécessaires. Malgré cette mobilisation il n'a pas été possible de voir rouler le train cet été, mais aujourd'hui toutes les

autorisations sont obtenues pour une durée de 5 ans, ce qui permet à l'exploitant de développer sur une durée significative cette activité touristique importante pour notre territoire. Le voyage inaugural Nérac-Mézin a eu lieu le 7 novembre. Tout est donc prêt pour une saison complète en 2015 !

RAPPEL de NOTRE CONTRAT de mandat : ACTION 48

Promouvoir l'offre touristique du territoire. Poursuivre les démarches pour la reprise du train touristique Nérac-Mézin dès 2014 (si aucun retard n'est pris) ; assurer une exploitation pérenne des gîtes communaux dès 2014

PROJET AGRINOVE : Le CONCOURS NATIONAL EST Lancé !

Le projet Agrinove, qui consiste à créer sur Nérac une technopole dédiée aux métiers de l'innovation dans le domaine agricole entre dans une phase opérationnelle. La pépinière d'entreprises verra le jour fin 2015 à l'emplacement des anciens bâtiments du CREMAN, proche du Lycée agricole. Parallèlement à la mise en place de cette pépinière d'entreprises, un concours national sur l'innovation agricole a été lancé le 13 Novembre à Paris, depuis les locaux de la Maison de l'Aquitaine, devant un parterre de journalistes de la presse agricole. Ce concours a pour but de révéler des talents qui pourront par la suite s'installer dans la pépinière d'entreprises Agrinove puis développer leur activité économique sur notre territoire.

Retrouvez toutes les informations sur Agrinove sur le site www.agrinove-technopole.com

Ce concours s'inscrit dans la mise en œuvre de l'action 43 de notre contrat de mandat avec les Néracais

RAPPEL de NOTRE CONTRAT de mandat : ACTION 43

Entrer dans la phase opérationnelle pour le projet Agrinove, pôle économique sur l'Albret dédié aux nouvelles formes d'agriculture.

M Lacombe, M Biliric, M Uminski le 13 novembre à la Maison de l'Aquitaine à Paris.





Dimanche 21 décembre dès 10h

Grand Marché de Noël place du général de Gaulle, devant la mairie.

Venez découvrir le marché d'art et de bouche de Nérac. Place de la Mairie, les visiteurs pourront y dénicher des idées de cadeaux et des produits du terroir. Douceurs sucrées, vin chaud chaud, marrons grillés, assiettes d'huîtres et plats cuisinés, profitez des nombreuses animations proposées aux enfants pour vous restaurer dans une ambiance de fête, sous un chapiteau chauffé.



AU PROGRAMME

- 10h : ouverture des stands
- 10h à 16h : atelier de maquillage pour les enfants en partenariat avec l'ALPS de Nérac
- 10h à 17h : balades en poneys en partenariat avec Côté Poneys
- 11h30 : rendez-vous pour le Grand Défilé de Noël avec Ribambelle. Les enfants pourront être maquillés s'ils le souhaitent. Un dress-code aux couleurs Rouge / Blanc / Noir est proposé.
- 12h : Grand Défilé de Noël dans les rues de Nérac
- 12h30 : Vin chaud offert par la municipalité
- 12h30 à 14h30 : possibilité de restauration sur place animée par Dominique François, Juke Box Vivant
- 14h30 à 16h30 : ateliers de décoration pour les enfants, jeux en bois et sculptures sur ballons
- 15h30 : arrivée du Père - Noël

Dès le 1^{er} décembre, la boîte aux lettres du Père-Noël attend les lettres des enfants. Le père Noël repartira avec toutes les enveloppes le 21 décembre !

EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

Billet de l'opposition

Chères Néracaises, Chers Néracais,

La démission de Bernard Dalies laisse place à une nouvelle génération d'élus. Cette décision témoigne de sa confiance à l'équipe. Nous souhaitons à Bernard Dalies une retraite bien méritée après 25 ans d'engagement public.

Notre groupe d'opposition s'enrichit ainsi de la venue de Cyril Basset, technicien agricole, 49 ans. Aussi Laurence Franzoni devient chef de file de l'opposition néracaise. Les choix du gouvernement que la majorité actuelle soutient ont un impact direct sur la vie locale. En 5 ans, on ne comptera pas moins de 30% de réductions des dotations pour les collectivités... La seule alternative à ces réductions c'est évidemment pour les communes des arbitrages douloureux affectant le service public et l'investissement. Alors que les collectivités territoriales peuvent et pourraient jouer un rôle moteur dans la relance économique en portant des projets concrets, leurs leviers d'action deviennent extrêmement limités.

Ce constat, partagé avec Nicolas Lacombe, doit pousser les collectivités locales à une

très grande prudence. C'est pourquoi le groupe opposition s'est abstenu sur l'embauche d'un chargé de mission dont les compétences pourraient être mutualisées avec l'intercommunalité. Nérac ne peut pas assumer seule cette charge de personnel supplémentaire. D'autant que nous avons noté, lors du dernier conseil municipal, une augmentation non prévue de 50000 euros de charges de personnel...

Avec le groupe d'opposition, nous participons au débat et continuerons à contribuer à la réflexion dans le souci de l'intérêt général. Nous restons à votre écoute, vous pouvez nous joindre par mail : oppositionnerac@laposte.net

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le groupe des élus de l'opposition :

Laurence Franzoni,
Thierry Trégouet,
Amandine Bagolin,
Marianne Maigne
et Cyril Basset

CONTACTS MAIRIE

Services administratifs :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 le samedi de 8h30 à 12h
- Standard : 05 53 97 63 53
- Cabinet du Maire : 05 53 97 63 50
- Etat civil : 05 53 97 63 65
- Service de l'Eau : 05 53 97 63 76
- Affaires scolaires : 05 53 97 63 64
- Services techniques : 05 53 97 63 61
- Service culturel : 05 53 97 40 50

«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac. Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE. Rédaction : Nicolas LACOMBE. Conception graphique et mise en page : resomums.com. Crédit photos : Sébastien Carion, Julien Domec. Imprimé en France, dépôt légal décembre 2014. Tirage : 5000 exemplaires. Distribution : Médiapost, Mairie de Nérac.

